

Les coûts de gestion de l'assurance maladie obligatoire des fonctionnaires par les mutuelles

La MFP se mobilise pour combattre les idées fausses en 10 questions / réponses

Dans le droit fil du communiqué de presse qu'elle a publié le 23 décembre dernier en réaction aux conclusions du rapport IGF/IGAS sur les coûts de gestion de l'assurance maladie, la Mutualité Fonction Publique (MFP) se mobilise pour contester les conclusions des deux inspections.

Pour mémoire, le rapport conjoint des inspections générales des finances et des affaires sociales, dévoilé le 15 décembre dernier, planifie ni plus ni moins la fin de la gestion de l'assurance maladie obligatoire des fonctionnaires opérée depuis 70 ans par leurs mutuelles professionnelles.

Condamnant cette conclusion jugée pour le moins contradictoire¹, la MFP répond à dix questions clés pour rétablir les vérités sur la gestion du régime obligatoire (RO) d'assurance maladie des fonctionnaires et ainsi, en finir avec les amalgames et les idées reçues.

Ce quizz Vrai/Faux vous est adressé en pièce jointe et consultable,

en ligne sur le site Internet de la MFP : www.mfp.fr

A propos de ...

La Mutualité Fonction Publique - présidée par **Serge BRICHET** - regroupe aujourd'hui 23 mutuelles ou unions de mutuelles professionnelles relevant des Livres II et III du Code de la Mutualité, issues des trois fonctions publiques. Fin 2014, les mutuelles de la Fonction publique, réunies au sein de la MFP, représentent :

- au titre du régime obligatoire : 5 millions d'assurés et ayants-droit, et 6 milliards d'euros par an de prestations versées.
- au titre du régime complémentaire : 4 millions d'adhérents actifs et retraités, et 6,5 millions de personnes protégées ; 3,6 milliards de cotisations encaissées (vie et non vie) ; plus de 3 milliards de prestations servies (vie et non vie).

¹ Voire même incompréhensible car, dans son annexe III – pages 13 et suivantes, le rapport indique au contraire que « en termes de coûts, les données éparées qu'a pu rassembler la mission montrent une gestion combinée du RO et du RC moins coûteuse que les gestions distinctes ».